

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

**Année 2026
Séance du 04 Mars**

N° 19

**Objet : Soutien financier pour
l'édition 2026 de l'évènement
« De Ferme en Ferme »**

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

Monsieur ACCIAÏ Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Vu les délibérations n°30 du 7 avril 2022, n°14 du 8 février 2023, n°11 du 21 février 2024 et n°14 du 19 février 2025,

Vu le courrier du 18 décembre 2025 de demande de soutien financier dans le cadre de l'édition 2026 de l'évènement De Ferme en Ferme,

Considérant que l'association Agribio 04 compte parmi les partenaires de Provence Alpes Agglomération pour le déploiement de l'agriculture biologique sur le territoire, et que le Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (GR CIVAM) est un de ses partenaires sur le projet agroécologique de Marathon de la Biodiversité ;

Considérant que ces deux acteurs pilotent « De Ferme en Ferme » depuis 2015 dans le département, événement national de connaissance des fermes locales et de promotion des savoir-faire des agriculteurs engagés pour l'agriculture durable ;

Considérant que la sensibilisation et la pédagogie auprès du grand public, et la promotion des initiatives vertueuses s'inscrivent dans la politique publique de Provence Alpes Agglomération de transition écologique et de développement durable ;

Le renouvellement de la participation financière de Provence Alpes Agglomération permet de renforcer le déploiement de l'évènement sur le territoire et ainsi de mieux valoriser les entreprises agricoles engagées et volontaires pour transmettre leurs pratiques. En 2024, 450 visiteurs ont été comptabilisés sur les sept fermes du territoire inscrites, année exceptionnelle puisque doublant les performances de 2023 et de 2025. En effet, en 2025, les six fermes ouvertes ont enregistré 235 passages.

Il est proposé :

- D'approuver l'attribution d'un soutien financier de 1000€ à l'association GR CIVAM sur le budget 2026 pour l'évènement « De Ferme en Ferme ».

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO

PUBLIE LE :

11 MARS 2026

Le secrétaire de séance,

Michel BLANC

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-19_04032026